
Archives départementales
d'Eure-et-Loir

Internat approprié de Chanteloup-Spoir

Répertoire méthodique détaillé

par Nathalie Lemercier (version de 2002) et Marie-Laure
Lucas (version 2009)

sous la direction de Mélanie Rebours et Emmanuel Rousseau (version 2009)

Chartres, 1999, 2002 et 2009

Introduction

Internat approprié de Chanteloup-Spoir

Cotes extrêmes

1074 W 1-301

Date de l'unité documentaire

1917-1990

Nombre d'unités de niveau bas

301

Métrage linéaire

23,20 ml

Organisme responsable de l'accès intellectuel

Conseil général d'Eure-et-Loir. Archives départementales

Localisation physique

Archives départementales d'Eure-et-Loir. Esplanade Martial Taugourdeau, Pont de Mainvilliers, 28026 Chartres cedex

Origine

INTERNAT APPROPRIÉ (SPOIR)

Catégorie du producteur

Administration

Biographie ou histoire

Après la loi du 5 août 1850 sur l'éducation et le patronage des jeunes détenus, s'ouvrent peu à peu des établissements publics annexés aux maisons centrales. C'est le cas de la colonie de Saint-Hilaire, dans la Vienne, créée en 1860. A la fois correctionnelle et pénitentiaire, elle se compose de trois fermes (Boulard, Bellevue et Chanteloup) proches de Fontevrault et occupe ses pupilles, souvent citadins, à des travaux essentiellement agricoles.

Une première décision du ministre de l'Intérieur du 14 janvier 1891 affecte la ferme de Chanteloup comme "école de réforme" pour les enfants de moins de 12 ans à compter du 1er février 1891.

Mais c'est un décret du 9 octobre 1917, rendu en application de la loi du 22 juillet 1912, qui la transforme en internat approprié au placement des mineurs de moins de 13 ans de sexe masculin.

Ce décret prévoit, outre la création d'une commission de patronage et de contrôle, que la direction matérielle et l'administration de cet établissement restent provisoirement confiées au personnel qui y est attaché.

Il devient alors le seul établissement public de ce genre et accueille des pupilles venus de toute la France.

En juillet 1953, il est transféré en Eure-et-Loir, dans le château de Spoir récemment acquis par le ministère de la Justice. C'est alors un internat où "45 garçons de moins de 14 ans [...] sont nourris, logés, habillés, soignés, instruits et éduqués" [d'après un rapport présenté en 1961 à l'occasion d'une demande de subvention de l'association d'action éducative de l'internat de Spoir au Conseil général, dossier FR AD 28/49 W 5]. Ce sont moins des délinquants réels que des enfants "moralement abandonnés, dont l'éducation première a été généralement faussée par un milieu social et familial déplorable" [dossier FR AD 28/26 W 144].

Pour des raisons financières, l'internat ferme le 30 juin 1989 et l'activité de Spoir est redéployée : il devient un centre de jour qui propose à des demi-pensionnaires des activités d'insertion et de formation professionnelle, tandis que se développent des consultations (appelés ensuite "centres") d'orientation et d'action éducative (COAE) travaillant en milieu ouvert à Chartres et Dreux et le service éducatif auprès du tribunal (SEAT) de grande instance de Chartres.

Historique de la conservation

Les archives de l'internat approprié de Chanteloup ont suivi enfants et éducateurs au château de Spoir en juillet 1953. Le château est vendu en septembre 1988. L'institution spécialisée d'éducation surveillée s'installe 15 rue Jean Perrin, dans la zone artisanale de Mainvilliers et 88, rue Saint-Martin à Dreux, tandis que la Direction départementale de l'éducation surveillée

(future direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse) emménage à Chartres, 50 rue Gabriel Péri et installe les archives de Spoir dans le sous-sol du pavillon qu'elle occupe.

Modalités d'entrée

Entré le 21 janvier 1999, le versement 1074 W provient de la Direction départementale de la Protection judiciaire de la Jeunesse (DDPJ). Le versement a été complété le 9 juin 2008.

Présentation du contenu

Le versement 1074 W (1917-v. 1990) provient de la Direction départementale de la Protection judiciaire de la Jeunesse. Il est constitué des archives de l'internat approprié de Chanteloup (en Maine-et-Loire), installé en juillet 1953 au château de Spoir (Eure-et-Loir).

La grande richesse du fonds vient des dossiers individuels des pupilles, qui constituent une série complète de la création de l'internat, en 1917, à sa fermeture (et au-delà puisque les derniers dossiers datent de 1985).

Outre leur partie purement administrative (extrait de naissance du pupille, copie du jugement ou ordonnance de placement, correspondance avec le juge, états de pécule, bulletin de libération), ces dossiers contiennent :

- un dossier scolaire ("bulletins semestriels de renseignements" puis bulletins de notes, rapports des instituteurs et fiches du professeur d'éducation physique mais aussi dictées, rédactions, problèmes mathématiques et parfois dessins) et d'orientation (contrats de placement ou d'engagement militaire dans les années 1930, fiche d'orientation professionnelle après 1970) ;
- la correspondance reçue par le pupille, éventuellement synthétisée sous forme de fiches de correspondance, des rapports d'enquête sociale et familiale, des bulletins de permission ;
- des rapports et des tests psychologiques (sous forme d'émouvantes rédactions intitulées "histoire de ma vie" avant 1940), des "bulletins de statistique morale" répertoriant les manquements à la discipline puis des rapports de comportement, parfois les cahiers de l'éducateur ;
- un dossier médical, sous forme de fiche récapitulative puis de carnet de santé.

Ces pièces apportent de précieux éléments sur ces jeunes délinquants, tant pour l'histoire de la protection judiciaire de la jeunesse que pour l'histoire sociale, l'histoire des mentalités et l'histoire de l'éducation.

Informations sur l'évaluation

Peu d'éliminations ont été réalisées, excepté les doubles et pièces de transmission, afin d'en préserver l'intérêt. En outre, contrairement aux prescriptions de la circulaire AD 87-7 sur les archives des services extérieurs de l'Éducation surveillée, les registres relatifs à la gestion comptable de l'établissement et des mineurs ont été versés afin de pallier l'absence de budgets et de comptes.

Mode de classement

Le versement comprend les dossiers relatifs à la gestion de l'internat de Chanteloup (1925-1953) puis de Spoir (1953-1990), mais surtout une série continue des dossiers individuels de pupilles depuis 1917, précédée par les registres et le fichier qui permettent d'y accéder.

Statut juridique

Archives publiques

Communicabilité

Fixées par les lois et règlements en vigueur

Conditions d'utilisation

Fixées par les lois et règlements en vigueur

Langue des unités documentaires

Les documents sont rédigés en français

Sources internes

W : documents postérieurs à 1940

20 W 31 : correspondance avec le ministère de la Justice, notices de renseignements sur des candidats (1949-1956) [60 ans]

26 W 144 : internat approprié de Spoir, comité de secours et de patronage "la Récréation" puis association d'action éducative : statuts, comptes-rendus d'assemblées générales, rapports, correspondance, carte postale (1954-1962) ; notation du directeur ; curriculum-vitae, fiches de notation (1959-1961)

49 W 5 : dossier de demande de subvention au Conseil général (1961).

Sources externes

Archives nationales

Centre des archives contemporaines de Fontainebleau

830118, 840187, 850184, 850663, 880017, 910156, 920285, 930236, 940512, 950051 : dossiers de personnel (1945-1992)
910163 art. 1-5 : rapports d'inspection des établissements de l'Éducation surveillée (classés par régions) (1949-1973)
910298 art. 1-75 : situations mensuelles et rapports annuels des établissements de l'Éducation surveillée (classés par départements) (1961-1982)
910299 art. 1-9 : dossiers du bureau des affaires financières (1948-1979)
910300 art. 1-60 : dossiers du bureau de la pédagogie (1950-1983)
910333 art. 1-49 : dossiers du cabinet du directeur (1945-1989)
950242 art. 1-12 : rapports d'inspection des services et établissements de l'Éducation surveillée (classés chronologiquement) (1970-1982)
950400 art. 1-40 : rapports annuels et rapports d'inspection des établissements publics et privés (1966-1988)
950401 : situations mensuelles de fonctionnement des services et établissements du secteur public (classées par département) (1984-1987)
960022 art. 1-23 : statistiques d'activité des établissements publics et privés de l'Éducation surveillée (1962-1986)
Fonds non coté, en cours de classement en 1996, de dossiers d'établissements (1940-1965) signalé p. 211 du guide de recherche établi par Françoise Banat-Berger.

Service des archives du Ministère de la Justice

F 1783-1785 : budgets prévisionnels et comptes administratifs des établissements (classés par année) (1984-1988)
F 1930-1943 : rapports d'inspection des services et établissements de l'Éducation surveillée (classés chronologiquement) (1974-1992)
F 1944-1992 : dossiers de personnel (1993)

Archives départementales de Maine-et-Loire

1 Y : établissements pénitentiaires, fonds de la préfecture
1 Y 198 : administration des maisons affectées aux jeunes détenus : instructions, règlement (1840-1912)
1 Y 214 : internat approprié de Chanteloup : règlement intérieur (1929)
1 Y 215 : id, personnel : dossier individuel de la directrice, correspondance, arrêtés préfectoraux (v. 1925-1940)

W : documents postérieurs à 1940

(en particulier les versements du cabinet du préfet, chargé des questions pénitentiaires)
108 W 4 : internat approprié de Chanteloup, personnel (1940-1944) ; correspondance (1940-1943)
140 W 21 : évasions de détenus des maisons d'arrêt de Saumur, Baugé, Angers, de la centrale de Fontevrault et de mineurs en maison d'éducation surveillée : rapports, correspondance (1940-1957)
303 W 178 : IPES de Saint-Hilaire et internat approprié de Chanteloup, recrutement, incendie, évasions et comité de secours : correspondance, procès-verbaux (1945-1953) ; personnel : correspondance, notation annuelle (1945-1953).

Remarque : les dossiers 18 W 75 ; 49 W 15-16 ; 97 W 7-8 ; 108 W 5 ; 140 W 20 et 22 ; 257 W 6, 25 et 30 relatifs à l'Administration pénitentiaire pourraient apporter quelques éléments intéressants quoique plus épars.

Archives départementales de la Vienne

Y : établissements pénitentiaires

Tout le fonds de l'établissement de Saint-Hilaire (3 Y) et les registres de police de 1890 à 1926 (6 Y 80-94) sont intéressants pour l'histoire de la ferme de Chanteloup avant sa transformation en internat approprié.

On retiendra en particulier :

3 Y 3 : rapports, correspondance, statistiques relatives à la vie de l'établissement (1860-1914)
3 Y 18 : circulaires relatives à la discipline, aux transfèrements, au service sanitaire, au culte, à l'enseignement, à la libération provisoire, aux placements, aux engagements dans l'armée, aux grâces et au patronage des jeunes libérés (1851-1906)
3 Y 20 : correspondance relative à la discipline (récompenses, punitions, évasions, délits) (1874-1914)
3 Y 90 : internat approprié de Chanteloup (1918-1925).

W : documents postérieurs à 1940

1 W 2832 : IPES de Saint-Hilaire : correspondance, rapports, demandes d'emploi (1947-1964)
1 W 2838 : établissements pénitentiaires : correspondance (1947-1963).

Note : certains dossiers ne sont pas communicables immédiatement. Il convient de se renseigner sur les possibilités de dérogation avec le service d'archives concerné.

Bibliographie

Sur l'histoire de la Justice :

BANAT-BERGER Françoise, dir., Justice, "les archives contemporaines de l'administration centrale : guide de recherches", Paris, Ministère de la Justice, 1997, 312 p.

FARCY Jean-Claude, "Guide des archives judiciaires et pénitentiaires : 1800-1958", Paris, CNRS éd., 1992, 1175 p.

FARCY Jean-Claude, "Deux siècles d'histoire de la Justice (1789-1989)", Paris, CNRS éd., 1990 [CD-ROM bibliographique régulièrement mis à jour]

FRANCE, Ministère de la Justice, "La Protection judiciaire de la jeunesse", Paris, 1995, (les Cahiers de la justice), 12 p.

PETIT, Jacques-Guy, dir., "Histoire des galères, bagnes et prisons, XIIIe-XXe siècles : introduction à l'histoire pénale de la France", 2e éd., Toulouse, Privat, 1991, 368 p.

Sur l'histoire de la protection judiciaire de la jeunesse :

ASSOCIATION POUR L'HISTOIRE DE L'EDUCATION SURVEILLEE ET DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE (AHES), CENTRE NATIONAL DE FORMATION ET D'ETUDES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE (CNFE-PJJ), "Le temps de l'Histoire", Vaucresson : CNFE-PJJ, 1998-

[cette publication annuelle a sorti trois numéros sur "la protection de l'enfance : regards", les "cent ans de répression des violences à enfants" et les "enfant[s] de Justice pendant la guerre et l'immédiat après-guerre"]

FILLAULT Thierry, dir., "Une institution publique d'éducation surveillée, Belle-Ile-en-Mer (1945-1977) : de l'ordonnance à son traitement", Vaucresson, CNFE-PJJ, 1996, 122 p.

GAILLAC Henri, "Les Maisons de correction, 1830-1945", Paris, Cujas, 1971, 374 p.

GARDET Mathias ; MORIN Éric, collab., "Enfants de justice : la rééducation en Bretagne dans les années 40", Rennes : ville de Rennes, 1999, 64 p.

Commentaire

Chronologie de la législation relative à la délinquance des mineurs

Selon le Code Pénal de 1791, l'âge de la majorité pénale est de 16 ans. Au début du XIXe siècle, un délinquant de moins de 16 ans peut :

- soit écoper d'une peine atténuée par rapport à celle d'un adulte si le tribunal le reconnaît coupable et ayant agi avec discernement (art. 67) ;
- soit être acquitté comme ayant agi sans discernement (art. 66) et confié à ses parents ou à une maison de correction pour y être élevé jusqu'à ses 20 ans, selon la décision du juge (ce qui aboutit alors, paradoxalement, à une détention plus longue...).

Ce deuxième cas est le plus fréquent, mais peu de quartiers spéciaux sont aménagés dans les prisons départementales et une seule prison spécifique est construite, la Petite Roquette (qui ouvre ses portes à Paris en 1836). Aussi les initiatives privées se multiplient-elles : dans les années 1830-1840 apparaissent les maisons d'éducation correctionnelle, surveillées par des sociétés de patronage ou des colonies agricoles comme celle de Mettray, fondée en 1839 en Indre-et-Loire.

Ces colonies pénitentiaires et correctionnelles ne s'organisent vraiment qu'avec la loi du 5 août 1850 sur l'éducation et le patronage des jeunes détenus : les premières sont destinées aux jeunes détenus condamnés à un emprisonnement de six mois à deux ans, les secondes à ceux condamnés à plus de deux ans de prison ou aux insubordonnés des colonies pénitentiaires.

La loi du 24 juillet 1889 relative à la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés permet au juge de retirer un enfant de sa famille au nom du danger ou de la protection, même s'il n'y a pas délit et de déchoir les parents indignes de leur puissance paternelle : cette dernière mesure sera en pratique peu appliquée, les juges optant plutôt pour la cession de puissance paternelle.

La loi du 19 avril 1898 sur la répression des violences, voies de fait, actes de cruauté et attentats commis envers les enfants punit pénalement ceux qui martyrisent les enfants. Elle aménage également la déchéance paternelle pour en permettre une plus grande application. L'enfant victime est retiré de sa famille pour être confié à des sociétés de patronage, à l'Assistance publique ou à des particuliers. Ils sont en fait placés dans les seuls établissements pour mineurs existants : les colonies pénitentiaires...

La loi du 28 juin 1904 relative à l'éducation des pupilles difficiles ou vicieux de l'Assistance publique permet à celle-ci d'envoyer en colonie pénitentiaire les enfants indisciplinés ou posant problème : il s'agit d'une sorte de "retour à l'envoyeur".

La loi du 12 avril 1906 fait passer la majorité pénale de 16 à 18 ans et fixe à 21 ans la limite du maintien dans une colonie pénitentiaire.

Par décret du 13 mars 1911, l'Administration pénitentiaire, qui faisait partie du ministère de l'Intérieur, est rattachée au ministère de la Justice.

La loi du 22 juillet 1912 sur les tribunaux d'enfants et la liberté surveillée introduit la notion d'irresponsabilité pénale absolue jusqu'à 13 ans : les mineurs de moins de 13 ans sont traduits devant la chambre du conseil du tribunal civil, qui ne les condamne ni ne les acquitte, mais ordonne des mesures éducatives (placement à l'Assistance publique ou dans des "internats appropriés" qui restent à créer). Ceux de 13 à 18 ans passent devant une juridiction spéciale, le tribunal pour enfants et adolescents, qui ne peut condamner les mineurs de 13 à 16 ans qu'à des peines inférieures au moins de moitié à celles encourues par les majeurs. Cette loi institue en outre la liberté surveillée, une mesure venue des Etats-Unis : l'enfant est laissé au sein de sa famille, mais il est surveillé par des délégués à la liberté surveillée (bénévoles) et fait l'objet d'enquêtes sociales et d'exams médicaux.

La loi du 26 mars 1927 assouplit les conditions de libération anticipée, qui n'est plus laissée à la seule appréciation de l'administration, mais peut être demandée par la famille ou le ministère public lorsque la conduite du pupille est jugée satisfaisante.

Le décret-loi du 31 décembre 1927 crée les maisons d'éducation surveillée.

Les décrets-lois du 30 octobre 1935 sur la protection de l'enfance dépenalisent le vagabondage, instituent l'assistance éducative et suppriment la correction paternelle, qui permettait à un père de famille d'envoyer son enfant en prison sans jugement.

La circulaire du 25 février 1940 et le décret du 31 août 1940 transforment les maisons d'éducation surveillée en Institutions publiques de l'Éducation surveillée (IPES).

La loi du 27 juillet 1942 relative à l'enfance délinquante prône la création de tribunaux pour enfants régionaux, disposant en annexe d'un centre d'observation et de triage.

L'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante affirme la priorité de l'action éducative sur les sanctions pénales et insiste sur le droit à l'éducation des jeunes délinquants. Elle crée le juge des enfants, magistrat spécialisé dépendant du tribunal de première instance: celui-ci instruit et juge les affaires au pénal, organise et contrôle les mesures de protection et d'éducation au civil.

Véritable synthèse législative, elle est accompagnée de la définition du statut des éducateurs de l'Éducation surveillée (décret du 10 avril 1945), de création de postes de pédagogues, médecins et psychologues spécialisés dans la rééducation, de nominations des juges pour enfants en 1945-1946. Enfin, l'arrêté du 25 octobre 1945 fixe le régime des institutions publiques d'éducation surveillée (IPES).

La direction de l'Éducation surveillée devient autonome par rapport à l'Administration pénitentiaire, au sein du ministère de la Justice (ordonnance du 1er septembre 1945).

La loi du 24 mai 1951 et son décret du 12 avril 1952 créent les institutions spéciales d'éducation surveillée (ISES) où sont placés les jeunes de moins de 20 ans purgeant une peine de prison d'au moins 12 mois.

L'ordonnance du 23 décembre 1958 relative à la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger élargit les compétences du juge des enfants aux affaires de mineurs "dont la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation sont compromises" : c'est le début de l'"assistance éducative".

La loi du 4 juin 1970 relative à l'autorité parentale affirme que le juge des enfants doit s'efforcer de recueillir l'adhésion de la famille aux mesures d'assistance éducative envisagées. Il doit également veiller à maintenir l'enfant dans son milieu naturel de vie chaque fois que possible, en chargeant un service d'observation, d'éducation et de rééducation en milieu ouvert de suivre le développement de l'enfant et d'apporter aide et conseil à sa famille.

La loi du 5 juillet 1974 abaisse l'âge de la majorité de 21 à 18 ans.

Aussi le décret du 18 février 1975 fixe-t-il les modalités de mise en œuvre par le juge des enfants d'une action de protection judiciaire en faveur des jeunes majeurs "éprouvant des graves difficultés d'insertion sociale".

La loi du 30 décembre 1987 relative aux garanties individuelles en matière de placement en détention provisoire ou sous contrôle judiciaire adoucit le régime de la détention provisoire des mineurs : elle est impossible pour les moins de 13 ans, possible seulement en cas de crime et pour une durée limitée lorsque l'enfant a moins de 16 ans et possible pour une durée limitée en cas de délit ou de crime pour les adolescent de 16 à 18 ans.

Par décret du 21 février 1990, la Direction de l'Éducation surveillée devient Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse.

La loi du 4 janvier 1993 portant réforme de la procédure pénale prévoit dans son titre X la possibilité de proposer au mineur auteur d'une infraction une mesure de réparation (sous forme de travail non rémunéré) au profit de la victime ou dans l'intérêt de la collectivité.

La loi du 1er juillet 1996 renforce l'ordonnance de 1945, instaurant la comparution immédiate du mineur et la progressivité de la sanction.

Mot matière libre

Education surveillée • Mineur surveillé

Rédacteur de la description

Nathalie LEMERCIER et Marie-Laure LUCAS

Date de création description

Mardi 16 juillet 2002

Date de mise à jour description

Jeudi 23 octobre 2014

Corps de l'inventaire

Gestion de l'internat approprié de Chanteloup

› Administration générale

Règlement intérieur • 1938-1941

Présentation du contenu : Correspondance.

N° prov. : 1

Autre ancienne cote : D

1074 W 1

›› Personnel

Gestion du personnel • 1938-1950

Présentation du contenu : Circulaires, notes de service, listes nominatives, rapports sur le personnel, états d'avancements, décisions d'affectation, correspondance.

N° prov. : 2

Autre ancienne cote : D

1074 W 2

Dossiers des aumôniers de l'établissement • 1930-1951

N° prov. : 3

Autre ancienne cote : D

1074 W 5

››› Dossiers de titulaires ou de stagiaires clos avant 1953.

A-M • 1940-1953

N° prov. : 3

Autre ancienne cote : D

1074 W 3

O-V • 1940-1953

N° prov. : 3

Autre ancienne cote : D

1074 W 4

›› Admission des pupilles

Refus • 1933-1953

Présentation du contenu : Correspondance, rapports sociaux et médicaux, extraits de jugements.

N° prov. : 4

Autre ancienne cote : A

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2054

1074 W 6

Admissions de pupilles non réalisées • 1937-1950

Présentation du contenu : Dossiers individuels (1937, 1947-1950) comprenant de la correspondance, l'extrait du jugement du tribunal pour enfants et éventuellement un rapport social et médical sur le pupille.

N° prov. : 5

Autre ancienne cote : A

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2051

1074 W 7

Liste nominative des pupilles étrangers (1940), liste nominative des pupilles classés par degré d'instruction (1941), états nominatifs mensuels des pupilles (juillet 1941-juin 1942), correspondance (1937-1942) • 1937-1942

N° prov. : 6

Autre ancienne cote : D

1074 W 8

États numériques trimestriels des élèves (1951-1953) • 1951-1953

N° prov. : 7

Autre ancienne cote : B

1074 W 9

» Hospitalisations

États mensuels des journées de présence des pupilles hospitalisés à Saumur (Maine-et-Loire) (1941-1944, 1952-1953) • 1941-1953

N° prov. : 8

Autre ancienne cote : D

1074 W 10

Listes nominatives des pupilles hospitalisés à Saumur • 1942-1951

N° prov. : 9

Autre ancienne cote : D

Délai : 120 ans

Première année communicable : 2072

1074 W 11

Cahier nominatif des pupilles ayant consulté un médecin spécialiste ou hospitalisés pour une opération chirurgicale • 1945-1951

Conditionnement : Registre

N° prov. : 10

Autre ancienne cote : D

Délai : 120 ans

Première année communicable : 2072

1074 W 12

» Vie communautaire

» Culte

Registre des baptêmes et communions • 1925-1944

Présentation du contenu : Il s'agit probablement d'une copie ou d'une reconstitution du registre original, seuls quelques actes de 1942-1944 étant signés. Une lettre de l'abbé Suteau, curé d'Epieds (la paroisse dont dépendait l'internat de Chanteloup) précise en 1959 qu'"il n'y a pas à proprement parler de registre de catholicité concernant l'internat de Chanteloup, mais il y a des notifications à ce sujet sur le registre religieux de la Centrale [de Fontevault] et [...] la liste, tapée à la machine par la directrice de l'époque [...] de tous les jeunes qui ont été baptisés, confirmés et ayant fait leur communion solennelle" (1074 W 73).

Conditionnement : Registre

N° prov. : 11

Autre ancienne cote : C

1074 W 13

Baptêmes et communions, demandes de renseignements • 1938-1948

Présentation du contenu : Correspondance avec l'aumônier.

N° prov. : 12

Autre ancienne cote : C

Délai : 75 ans

Première année communicable : 2024

1074 W 14

Listes de pupilles baptisés, participant à la messe dominicale, communiant ou confirmés • 1937-1953

N° prov. : 13

Autre ancienne cote : C

Délai : 75 ans

Première année communicable : 2029

1074 W 15

Lettres d'invitation aux parents des communiant (1946, 1948) • 1946-1948

N° prov. : 14

Autre ancienne cote : C

1074 W 16

» Enseignement

Cahier de notes de la classe de M. Maurizi (mars 1952-avril 1953) • 1952-1953

N° prov. : 15

Autre ancienne cote : C

1074 W 17

» Colonies de vacances

Site de Belle-Ile-en-mer dans le Morbihan • 1948-1949

Présentation du contenu : Correspondance.

N° prov. : 15

Autre ancienne cote : C

1074 W 18

Gestion de l'internat approprié de Spair

› Administration générale

Matériel • 1979-1981

Présentation du contenu : Inventaire.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 300

›› Correspondance

Présentation du contenu : Echange de courriers entre l'établissement et l'administration centrale ou d'autres autorités portant parfois sur des situations particulières qui n'ont pas fait l'objet d'autres dossiers.

1958

Autre ancienne cote : B10

1074 W 245

1959

Autre ancienne cote : B10

1074 W 246

1969

Autre ancienne cote : B10

1074 W 247

1970

Autre ancienne cote : B10

1074 W 248

1971

Autre ancienne cote : B10

1074 W 249

1972

Autre ancienne cote : B10

1074 W 250

1973

Autre ancienne cote : B10

1074 W 251

1974

Autre ancienne cote : B10

1074 W 252

›› Enregistrement du courrier

Présentation du contenu : Registres

››› Arrivée

25 juillet 1953 - 19 février 1958 • 1953-1958

Conditionnement : Registre

Autre ancienne cote : B10

1074 W 261

20 février 1958 - 18 mai 1961 • 1958-1961

Conditionnement : Registre

Autre ancienne cote : B10

1074 W 262

19 mai 1961 - 26 janvier 1965 • 1961-1965

Conditionnement : Registre

Autre ancienne cote : B10

1074 W 263

28 janvier 1965 - 30 décembre 1967 • 1965-1967

Conditionnement : Registre

Autre ancienne cote : B10

1074 W 264

1er janvier 1968 - 30 avril 1971 • 1968-1971

Conditionnement : Registre

Autre ancienne cote : B10

1074 W 265

3 mai 1971 - 23 mars 1974 • 1971-1974

Conditionnement : Registre

Autre ancienne cote : B10

1074 W 266

25 mars 1974 - 28 février 1977 • 1974-1977

Conditionnement : Registre

Autre ancienne cote : B10

1074 W 267

>>> Départ

26 janvier 1954 - 19 mai 1960 • 1954-1960

Conditionnement : Registre

Autre ancienne cote : B10

1074 W 268

19 mai 1960 - 30 septembre 1963 • 1960-1963

Conditionnement : Registre

Autre ancienne cote : B10

1074 W 269

1er octobre 1963 - 31 décembre 1966 • 1963-1966

Conditionnement : Registre

Autre ancienne cote : B10

1074 W 270

18 mars 1976 - 29 février 1984 • 1976-1984

Conditionnement : Registre

Autre ancienne cote : B10

1074 W 271

>> Contentieux

Faits de délinquance des pensionnaires de Spoir • 1980-1982

Présentation du contenu : Avertissement du tribunal, contravention, correspondance.

Autre ancienne cote : B10

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2083

1074 W 275

» Personnel

Infirmiers, infirmières et assistants sociaux, nomination • 1977-1983

Présentation du contenu : Liste nominative nationale.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 290

Educateur, formation • 1973-1982

Présentation du contenu : Rapport, circulaire, note de service.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 291

Organisation • 1976-1983

Présentation du contenu : Notes de service.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 295

»» Activités syndicales : congrès du SNPES

Présentation du contenu : SNPES : syndicat national des personnels de l'éducation surveillée

Organisation • 1970

Présentation du contenu : Compte rendu.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 281

Organisation et ordres de grève • 1971

Présentation du contenu : Compte rendu.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 282

Organisation • 1972

Présentation du contenu : Compte rendu.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 283

»» Planning

Présentation du contenu : Etat nominatif.

1957 - 1964 • 1957-1964

Autre ancienne cote : B10

1074 W 288

1965 - 1974 • 1965-1974

Autre ancienne cote : B10

1074 W 289

» Statistiques et rapports d'activité

»» Situations de quinzaine

Présentation du contenu : Ces rapports comportent, outre l'état statistique des effectifs, des renseignements sur l'éducation des pupilles et leurs loisirs, la discipline, l'état sanitaire, la situation de la caisse du patronage et les mouvements du personnel. Une brève note de synthèse du Directeur sur la quinzaine écoulée s'y ajoute en avril 1955.

Octobre 1953-mars 1958 • 1953-1958

N° prov. : 16

Autre ancienne cote : B

1074 W 19

» Situations mensuelles

Présentation du contenu : Les situations mensuelles apportent des indications plus détaillées que les situations de quinzaine sur l'activité scolaire et les loisirs des élèves, l'état sanitaire de l'internat. Une rubrique "travaux de construction et d'entretien" a été ajoutée.

Avril 1958-décembre 1960 • 1958-1960

N° prov. : 17

Autre ancienne cote : B10

1074 W 20

Janvier 1977-décembre 1977 • 1977

N° prov. : 18

Autre ancienne cote : A

1074 W 21

Janvier 1978-décembre 1978 • 1978

N° prov. : 19

Autre ancienne cote : A

1074 W 22

Janvier 1961-décembre 1964 • 1961-1964

Autre ancienne cote : B10

1074 W 223

Janvier 1965-décembre 1968 • 1965-1968

Autre ancienne cote : B10

1074 W 224

Janvier 1969-décembre 1976 • 1969-1976

Autre ancienne cote : B10

1074 W 225

1979-1983

Autre ancienne cote : B10

1074 W 226

» Situations trimestrielles

Avril 1955-décembre 1957 • 1955-1957

Présentation du contenu : Rapports.

N° prov. : 20

Autre ancienne cote : B10

1074 W 23

» Rapports annuels

Années scolaires 1952-1954 • 1952-1954

N° prov. : 21

Autre ancienne cote : B10

1074 W 24

Années scolaires 1955-1960 • 1956-1960

N° prov. : 22

Autre ancienne cote : B10

1074 W 25

1974 • 1975

Présentation du contenu : Documents préparatoires.

N° prov. : 23

Autre ancienne cote : B10

1074 W 26

1975 • 1975-1976

Présentation du contenu : Documents préparatoires accompagnés d'un questionnaire aux éducateurs sur l'organisation de l'année 1975-1976 et d'une liste nominative indiquant les résultats de l'enquête sur la récidive de pupilles sortis en 1970.

N° prov. : 24

Autre ancienne cote : B10

Délai : 50 ans

Première année communicable : 2027

1074 W 27

1955

Présentation du contenu : Documents préparatoires.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 227

1957

Présentation du contenu : Documents préparatoires.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 228

Année scolaire 1960-1961 • 1960-1961

Autre ancienne cote : B10

1074 W 229

Année scolaire 1962-1963 • 1962-1963

Autre ancienne cote : B10

1074 W 230

1965

Autre ancienne cote : B10

1074 W 231

1966

Autre ancienne cote : B10

1074 W 232

1967

Autre ancienne cote : B10

1074 W 233

1968

Autre ancienne cote : B10

1074 W 234

1969

Autre ancienne cote : B10

1074 W 235

1970

Autre ancienne cote : B10

1074 W 236

1971

Autre ancienne cote : B10

1074 W 237

1972

Autre ancienne cote : B10

1074 W 238

1973

Autre ancienne cote : B10

1074 W 239

1974

Autre ancienne cote : B10

1074 W 240

1975

Autre ancienne cote : B10

1074 W 241

1976

Autre ancienne cote : B10

1074 W 242

1979

Autre ancienne cote : B10

1074 W 243

1980

Autre ancienne cote : B10

1074 W 244

Année scolaire 1961-1962 • 1961-1962

Autre ancienne cote : B10

1074 W 276

1977

Autre ancienne cote : B10

1074 W 277

1978

Autre ancienne cote : B10

1074 W 278

» Statistiques annuelles sur la récidive des mineurs

Présentation du contenu : Extraits de casiers judiciaires

1967

Autre ancienne cote : B10

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2068

1074 W 253

1968

Autre ancienne cote : B10

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2069

1074 W 254

1969

Autre ancienne cote : B10

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2070

1074 W 255

1970

Autre ancienne cote : B10

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2071

1074 W 256

1971

Autre ancienne cote : B10

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2072

1074 W 257

1972

Autre ancienne cote : B10

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2073

1074 W 258

1973

Autre ancienne cote : B10

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2074

1074 W 259

1974

Autre ancienne cote : B10

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2075

1074 W 260

» Statistiques nationales annuelles sur la mise en détention provisoire des mineurs

Présentation du contenu : contenant des listes nominatives des mineurs avec l'objet du délit et le lieu d'incarcération

1980-1983, juillet-août 1987 • 1980-1987

Autre ancienne cote : B10

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2088

1074 W 274

» Relations avec les communes voisines

Ramassage des ordures : lettre de la mairie de Mignières (1969) ; transport des enfants du hameau de Goindreville par le véhicule de service : correspondance avec la mairie de Thivars • 1969-1980

N° prov. : 25

Autre ancienne cote : C

1074 W 28

» Entretien du bâtiment

Aménagement d'un terrain de sport : profils en travers (1954) ; réfection de la couverture et de la zinguerie du bâtiment administratif : procès-verbaux d'ouverture des plis, correspondance, marchés, procès-verbal de réception définitive • 1954-1972

N° prov. : 26

Autre ancienne cote : B8

1074 W 29

Organisation des équipes d'entretien • 1980-1981

Présentation du contenu : Liste nominative, note de service.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 297

› Comptabilité

Répertoires alphabétiques du plan comptable des services d'éducation surveillée (1976, 1980) • 1976-1980

N° prov. : 28

Autre ancienne cote : C

1074 W 30

Demandes budgétaires • 1977-1981

Présentation du contenu : Budgets prévisionnels (1977-1981), notes sur le fonctionnement du Centre d'orientation et d'action éducative (COAE) de Chartres (1980-1981), liste du personnel autorisé à conduire les véhicules de service (1980), inventaire du matériel (v. 1981).

1074 W 31

Régie d'avances et de recettes • 1952-1980

Présentation du contenu : Décisions ministérielles, circulaires, correspondance, procès-verbaux de vérification (1952-1971, 1980).

N° prov. : 27

Autre ancienne cote : B9

1074 W 32

Balance définitive • 1974-1980

Présentation du contenu : Manque 1976.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 292

Balance définitive (manque 1976) • 1975-1978

Présentation du contenu : Documents préparatoires.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 293

Instruction R 63 sur la comptabilité des établissements d'éducation surveillée • 1980

Autre ancienne cote : B10

1074 W 294

Administration centrale, révision dotation budgétaire • 1976-1980

Présentation du contenu : Notes de service.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 296

Demande de crédit d'innovation au bénéfice d'un jeune • 1981

Présentation du contenu : Correspondance.

Autre ancienne cote : B10

Délai : 50 ans

Première année communicable : 2032

1074 W 298

›› Journaux des dépenses

2 janvier 1963-31 décembre 1964 • 1963-1964

Conditionnement : Registre

1074 W 33

1er janvier 1965-30 décembre 1967 • 1965-1967

Conditionnement : Registre

1074 W 34

1er janvier 1968-29 décembre 1970 • 1968-1970

Conditionnement : Registre

1074 W 35

1er janvier 1971-31 octobre 1973 • 1971-1973

Conditionnement : Registre

1074 W 36

2 novembre 1973-22 février 1977 • 1973-1977

Conditionnement : Registre

1074 W 37

25 février 1977-31 décembre 1977 • 1977

Conditionnement : Registre

1074 W 38

13 janvier 1978-30 septembre 1981 • 1978-1981

Conditionnement : Registre

1074 W 39

7 octobre 1981-31 mai 1983 • 1981-1983

Conditionnement : Registre

1074 W 40

1er juin 1983-30 septembre 1984 • 1983-1984

Conditionnement : Registre

1074 W 41

1er octobre 1984-17 août 1987 • 1984-1987

Conditionnement : Registre

1074 W 42

17 août 1987-8 mars 1989 • 1987-1989

Conditionnement : Registre

1074 W 43

» Journaux des recettes

2 janvier 1963-31 décembre 1964 • 1963-1964

Conditionnement : Registre

1074 W 44

1er janvier 1965-31 décembre 1966 • 1965-1966

Conditionnement : Registre

1074 W 45

1er janvier 1967-31 décembre 1968 • 1967-1968

Conditionnement : Registre

1074 W 46

1er janvier 1969-30 décembre 1970 • 1969-1970

Conditionnement : Registre

1074 W 47

4 janvier 1971-7 mai 1973 • 1971-1973

Conditionnement : Registre

1074 W 48

8 mai 1973-30 octobre 1975 • 1973-1975

Conditionnement : Registre

1074 W 49

3 novembre 1975-31 décembre 1977 • 1975-1977

Conditionnement : Registre

1074 W 50

4 janvier 1978-31 juillet 1980 • 1978-1980

Conditionnement : Registre

1074 W 51

7 août 1980-30 décembre 1983 • 1980-1983

Conditionnement : Registre

1074 W 52

3 janvier 1984-23 janvier 1990 • 1984-1990

Présentation du contenu : Les pages des comptes du 13 décembre 1989 au 23 janvier 1990 sont volantes.

Conditionnement : Registre

1074 W 53

» Grands-livres des comptes de tiers ou des comptes financiers.

1er janvier 1975-31 décembre 1977 • 1975-1977

Conditionnement : Registre

1074 W 54

1er janvier 1978-31 décembre 1979 • 1978-1979

Conditionnement : Registre

1074 W 55

2 janvier 1980-31 décembre 1981 • 1980-1981

Conditionnement : Registre

1074 W 56

1er janvier 1982-31 décembre 1984 • 1982-1984

Conditionnement : Registre

1074 W 57

» Journaux des comptes particuliers des élèves.

1er janvier 1965-31 décembre 1966 • 1965-1966

Conditionnement : Registre

N° prov. : 29

1074 W 58

1er janvier 1967-31 décembre 1968 • 1967-1968

Conditionnement : Registre

N° prov. : 30

1074 W 59

1er janvier 1969-31 décembre 1970 • 1969-1970

Conditionnement : Registre

N° prov. : 31

1074 W 60

1er janvier 1971-31 décembre 1972 • 1971-1972

Conditionnement : Registre

N° prov. : 32

Délai : 50 ans

Première année communicable : 2023

1074 W 61

1er janvier 1973-31 janvier 1975 • 1973-1975

Conditionnement : Registre

N° prov. : 33

Délai : 50 ans

Première année communicable : 2026

1074 W 62

1er février 1975-30 novembre 1976 • 1975-1976

Conditionnement : Registre

N° prov. : 34

Délai : 50 ans

Première année communicable : 2027

1074 W 63

1er décembre 1976-30 novembre 1978 • 1976-1978

Conditionnement : Registre

N° prov. : 35

Délai : 50 ans

Première année communicable : 2029

1074 W 64

1er décembre 1978-31 juillet 1980 • 1978-1980

Conditionnement : Registre

N° prov. : 36

Délai : 50 ans

Première année communicable : 2031

1074 W 65

1er août 1980-31 décembre 1982 • 1980-1982

Conditionnement : Registre

N° prov. : 37

Délai : 50 ans

Première année communicable : 2033

1074 W 66

1er janvier 1983-31 mars 1987 • 1983-1987

Conditionnement : Registre

N° prov. : 37

Délai : 50 ans

Première année communicable : 2038

1074 W 67

1er avril 1987-31 octobre 1989 • 1987-1989

Conditionnement : Registre

N° prov. : 38

Délai : 50 ans

Première année communicable : 2040

› Vie communautaire

Repas, organisation • 1979-1980

Présentation du contenu : Notes de service.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 299

›› Cahiers du surveillant général.

Présentation du contenu : Le surveillant général reporte sur ses cahiers les effectifs au lever et au coucher des pupilles mais tient aussi un journal de la vie quotidienne à l'internat de Spoir : allées et venues du personnel et des enfants, état de santé des malades, incidents éventuels...

16 avril 1970-4 décembre 1970 • 1970

Conditionnement : Registre

N° prov. : 40

Autre ancienne cote : B4

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2071

1074 W 69

5 décembre 1970-8 juillet 1971 • 1970-1971

Conditionnement : Registre

N° prov. : 41

Autre ancienne cote : B5

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2072

1074 W 70

9 juillet 1971-13 mars 1972 • 1971-1972

Conditionnement : Registre

N° prov. : 42

Autre ancienne cote : B6

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2073

1074 W 71

14 mars 1972-10 novembre 1972 • 1972

Conditionnement : Registre

N° prov. : 43

Autre ancienne cote : B7

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2073

1074 W 72

›› Cahiers du surveillant de nuit

››› Château

15 septembre 1975 - 22 octobre 1981 • 1975-1981

Conditionnement : Registre

Autre ancienne cote : B10

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2082

1074 W 272

>>> Pavillon

15 septembre 1975 - 14 mars 1983 • 1975-1983

Conditionnement : Registre

Autre ancienne cote : B10

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2084

1074 W 273

>> Culte

Lettre du curé d'Epieds (Maine-et-Loire) relative au registre de catholicité de l'internat approprié de Chanteloup, listes de pupilles baptisés, communiantes ou confirmés • 1959

Présentation du contenu : Epieds est la paroisse dont dépendait l'internat de Chanteloup.

N° prov. : 44

Autre ancienne cote : C

1074 W 73

Certificats de baptême ou de communion des enfants ayant reçu la communion ou la confirmation entre 1963 et 1972 • 1963-1972

N° prov. : 45

Autre ancienne cote : C

Délai : 75 ans

Première année communicable : 2048

1074 W 74

>> Colonies de vacances

Site de Laguiolle dans l'Aveyron • 1958-1973

Présentation du contenu : Correspondance, rapports, rapports d'inspection, cartes postales, photographies.

N° prov. : 39

Autre ancienne cote : C

1074 W 75

Colonies de vacances et classes de découverte • 1977-1984

Présentation du contenu : Projets des éducateurs, conventions avec l'Association d'action éducative du Service d'Education surveillée d'Eure-et-Loir et rapports.

N° prov. : 39

Autre ancienne cote : C

1074 W 76

Camps de vacances de l'année 1980 • 1980

Présentation du contenu : Conventions, états de frais, projets, rapports, correspondance.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 279

Camps de vacances de l'année 1981 • 1981

Présentation du contenu : Conventions, états de frais, projets, rapports, correspondance.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 280

Camps de vacances de l'année 1982 • 1982

Présentation du contenu : Conventions, états de frais, projets, rapports, correspondance.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 301

» Association d'action éducative du service de l'éducation surveillée d'Eure-et-Loir

Organisation • 1969-1976

Présentation du contenu : Comptes rendus moraux et financiers, statuts, correspondance.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 284

Livre de compte • 1974-1975

Présentation du contenu : 7 octobre 1974 - 31 décembre 1975.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 285

Kermesses • 1971-1979

Présentation du contenu : Autorisations préfectorales, état de recettes réalisées, correspondance.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 286

Comptes de gestion • 1963-1977

Présentation du contenu : Etats de recettes et dépenses demandées par l'administration centrale.

Autre ancienne cote : B10

1074 W 287

Population

Répertoire alphabétique des registres d'écrou • 1936-1982

Présentation du contenu : Ce répertoire concerne les pupilles dont les dossiers sont conservés sous les cotes 1074 W 94 à 1074 W 220 (dossiers n° 1 à 1134), sont mentionnés les dates et lieux des jugements.

Conditionnement : Registre

N° prov. : 53

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2083

1074 W 77

Fichier alphabétique des pupilles • 1948-[1990]

Présentation du contenu : Ce fichier, lacunaire, concerne les pupilles dont les dossiers sont conservés sous les cotes 1074 W 119 à 1074 W 221. Il indique les nom et prénom du pupille, ses date et lieu de naissance, le domicile de ses parents, les dates d'entrée et de sortie et éventuellement les références de l'acte de placement.

N° prov. : 54

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2091

1074 W 78

Dossiers des enfants reçus au Centre d'Oriention et d'Action Educative (COAE) de Chartres • 1979

Présentation du contenu : N° 1-79 à 19-79.

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2080

1074 W 222

› Registres d'écrou.

Pupilles n° 1 à 395 • 1936-1943

Présentation du contenu : 10 avril 1936-21 mai 1943.

Conditionnement : Registre

N° prov. : 46

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2044

1074 W 79

Pupilles n° 396 à 793 • 1943-1966

Présentation du contenu : 25 juin 1943-28 janvier 1966.

Conditionnement : Registre

N° prov. : 47

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2067

1074 W 80

› Registres numériques des mouvements de population

Janvier 1944-octobre 1954 • 1944-1954

Conditionnement : Registre

1074 W 81

Novembre 1967-septembre 1972 • 1967-1972

Conditionnement : Registre

N° prov. : 49

Délai : 50 ans

Première année communicable : 2023

1074 W 82

Octobre 1972-mai 1977 • 1972-1977

Conditionnement : Registre

N° prov. : 50

Délai : 50 ans

Première année communicable : 2028

1074 W 83

› Registres des effectifs de l'internat.

Janvier 1965-décembre 1968 • 1965-1968

Conditionnement : Registre

N° prov. : 51

1074 W 84

Janvier 1969-septembre 1972 • 1969-1972

Conditionnement : Registre

N° prov. : 52

Délai : 50 ans

Première année communicable : 2023

1074 W 85

› Dossiers individuels des enfants entrés entre novembre 1917 et août 1930.

Présentation du contenu : Bien que ces dossiers soient numérotés, le registre d'écrou correspondant n'a pas été conservé.

Pupilles n°1 à 91, manque les dossiers n° 17, 28, 49 et 90 • 1917-1935

Présentation du contenu : Entrées de novembre 1917 à janvier 1923.

Autre ancienne cote : E

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2036

1074 W 86

Pupilles n° 92 à 120, manque n° 96, 99-100 et 110 • 1923-1940

Présentation du contenu : Entrées entre mars 1923 et janvier 1927.

Autre ancienne cote : E

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2041

1074 W 87

Pupilles n° 123 à 145, manque n° 125, 128, 133, 139-140 et 144 • 1927-1941

Présentation du contenu : Entrées entre avril 1927 et juin 1929.

Autre ancienne cote : E

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2042

1074 W 88

Pupilles n° 146 à 163, manque n° 152, 160 et 161 • 1929-1941

Présentation du contenu : Entrées entre août 1929 et janvier 1930.

Autre ancienne cote : E

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2042

1074 W 89

Pupilles n° 165 à 184, manque n° 168, 171, 173, 178 et 179 • 1930-1940

Présentation du contenu : Entrées entre mars et août 1930.

Autre ancienne cote : E

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2041

1074 W 90

› Dossiers individuels des enfants entrés à partir de novembre 1930.

Pupilles sans numéro • 1930-1941

Présentation du contenu : Entrées entre novembre 1930 et mars 1931.

Autre ancienne cote : E

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2042

1074 W 91

Pupilles sans numéro • 1931-1943

Présentation du contenu : Entrées entre avril 1931 et septembre 1932.

Autre ancienne cote : E

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2044

1074 W 92

Pupilles sans numéro • 1932-1944

Présentation du contenu : Entrées entre octobre 1932 et mai 1936.

Autre ancienne cote : E

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2045

1074 W 93

Pupilles n° 1 à 19 • 1932-1947

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2048

1074 W 94

Pupilles n° 20 à 45 • 1934-1945

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2046

1074 W 95

Pupilles n° 46 à 61 • 1936-1947

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2048

1074 W 96

Pupilles n° 62 à 90 • 1932-1947

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2048

1074 W 97

Pupilles n° 91 à 114 • 1932-1944

N° prov. : 58

Délai : 100 ans
Première année communicable : 2045
1074 W 98

Pupilles n° 115 à 126 • 1932-1948

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2049
1074 W 99

Pupilles n° 127 à 147 • 1932-1943

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2044
1074 W 100

Pupilles n° 148 à 166 • 1932-1944

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2045
1074 W 101

Pupilles n° 167 à 185 • 1932-1944

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2045
1074 W 102

Pupilles n° 186 à 200 • 1932-1947

Présentation du contenu : Manque n° 189.
N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2048
1074 W 103

Pupilles n° 201 à 215 • 1937-1949

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2050
1074 W 104

Pupilles n° 216 à 232 • 1937-1950

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2051
1074 W 105

Pupilles n° 233 à 255 • 1938-1950

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2051
1074 W 106

Pupilles n° 256 à 280 • 1939-1949

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2050
1074 W 107

Pupilles n° 281 à 303 • 1939-1954

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2055

1074 W 108

Pupilles n° 304 à 334 • 1941-1951

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2052

1074 W 109

Pupilles n° 335 à 366 • 1941-1952

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2053

1074 W 110

Pupilles n° 367 à 392 • 1942-1952

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2053

1074 W 111

Pupilles n° 393 à 415 • 1943-1954

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2055

1074 W 112

Pupilles n° 416 à 437 • 1944-1953

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2054

1074 W 113

Pupilles n° 438 à 456 • 1945-1956

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2057

1074 W 114

Pupilles n° 457 à 472 • 1946-1956

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2057

1074 W 115

Pupilles n° 473 à 484 • 1947-1957

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2058

1074 W 116

Pupilles n° 485 à 502 • 1947-1959

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2060

1074 W 117

Pupilles n° 503 à 514 • 1947-1958

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2059

1074 W 118

Pupilles n° 515 à 521 • 1948-1958

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2059

1074 W 119

Pupilles n° 522 à 529 • 1948-1952

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2053

1074 W 120

Pupilles n° 530 à 536 • 1949-1955

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2056

1074 W 121

Pupilles n° 537 à 544 • 1949-1955

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2056

1074 W 122

Pupilles n° 545 à 551 • 1949-1954

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2055

1074 W 123

Pupilles n° 552 à 555 • 1950-1955

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2056

1074 W 124

Pupilles n° 556 à 563 • 1950-1953

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2054

1074 W 125

Pupilles n° 564 à 568 • 1950-1955

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2056

1074 W 126

Pupilles n° 569 à 575 • 1951-1956

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2057
1074 W 127

Pupilles n° 576 à 585 • 1951-1955

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2056
1074 W 128

Pupilles n° 586 à 590 • 1951-1957

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2058
1074 W 129

Pupilles n° 591 à 594 • 1951-1956

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2057
1074 W 130

Pupilles n° 595 à 598 • 1952-1957

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2058
1074 W 131

Pupilles n° 599 à 603 • 1952-1955

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2056
1074 W 132

Pupilles n° 604 à 607 • 1952-1956

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2057
1074 W 133

Pupilles n° 608 et 609 • 1952-1962

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2063
1074 W 134

Pupilles n° 610 à 612 • 1952-1959

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2060
1074 W 135

Pupilles n° 613 à 616 • 1952-1960

Présentation du contenu : Manque n° 615.
N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2061

1074 W 136

Pupilles n° 617 et 618 • 1953-1960

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2061

1074 W 137

Pupilles n° 619 à 621 • 1953-1960

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2061

1074 W 138

Pupilles n° 622 à 624 • 1953-1957

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2058

1074 W 139

Pupilles n° 625 à 627 • 1954-1957

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2058

1074 W 140

Pupilles n° 628 à 630 • 1954-1961

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2062

1074 W 141

Pupilles n° 631 et 632 • 1955-1964

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2065

1074 W 142

Pupilles n° 633 à 635 • 1956-1960

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2061

1074 W 143

Pupilles n° 636 à 638 • 1956-1963

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2064

1074 W 144

Pupilles n° 639 à 641 • 1956-1960

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2061

1074 W 145

Pupilles n° 642 à 644 • 1956-1959

N° prov. : 58

Délai : 100 ans
Première année communicable : 2060
1074 W 146

Pupilles n° 645 à 647 • 1956-1964

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2065
1074 W 147

Pupilles n° 648 à 651 • 1956-1963

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2064
1074 W 148

Pupilles n° 652 à 655 • 1956-1963

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2064
1074 W 149

Pupilles n° 656 à 658 • 1957-1965

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2066
1074 W 150

Pupilles n° 659 à 663 • 1957-1961

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2062
1074 W 151

Pupilles n° 664 à 667 • 1957-1960

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2061
1074 W 152

Pupilles n° 668 à 670 • 1957-1963

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2064
1074 W 153

Pupilles n° 671 à 674 • 1958-1963

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2064
1074 W 154

Pupilles n° 675 à 678 • 1959-1963

N° prov. : 58
Délai : 100 ans
Première année communicable : 2064
1074 W 155

Pupilles n° 679 à 682 • 1959-1964

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2065

1074 W 156

Pupilles n° 683 à 686 • 1959-1963

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2064

1074 W 157

Pupilles n° 687 à 690 • 1959-1965

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2066

1074 W 158

Pupilles n° 691 à 694 • 1959-1965

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2066

1074 W 159

Pupilles n° 695 à 697 • 1960-1964

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2065

1074 W 160

Pupilles n° 698 à 700 • 1960-1964

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2065

1074 W 161

Pupilles n° 701 à 703 • 1960-1964

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2065

1074 W 162

Pupilles n° 704 à 707 • 1960-1964

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2065

1074 W 163

Pupilles n° 708 à 712 • 1961-1964

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2065

1074 W 164

Pupilles n° 713 à 716 • 1961-1965

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2066

1074 W 165

Pupilles n° 717 à 721 • 1961-1963

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2064

1074 W 166

Pupilles n° 722 à 726 • 1962-1965

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2066

1074 W 167

Pupilles n° 728 à 730 • 1962-1968

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2069

1074 W 168

Pupilles n° 731 à 734 • 1962-1967

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2068

1074 W 169

Pupilles n° 735 à 738 • 1962-1966

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2067

1074 W 170

Pupilles n° 739 à 743 • 1963-1967

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2068

1074 W 171

Pupilles n° 744 à 747 • 1963-1969

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2070

1074 W 172

Pupilles n° 748 à 751 • 1963-1967

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2068

1074 W 173

Pupilles n° 752 à 755 • 1963-1970

N° prov. : 58

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2071

1074 W 174

Pupilles n° 756 à 760 • 1964-1968

Délai : 100 ans
Première année communicable : 2069
1074 W 175

Pupilles n° 761 à 765 • 1964-1966

Délai : 100 ans
Première année communicable : 2067
1074 W 176

Pupilles n° 766 à 770 • 1964-1970

Délai : 100 ans
Première année communicable : 2071
1074 W 177

Pupilles n° 771 à 775 • 1964-1969

Délai : 100 ans
Première année communicable : 2070
1074 W 178

Pupilles n° 776 à 781 • 1965-1967

Délai : 100 ans
Première année communicable : 2068
1074 W 179

Pupilles n° 782 à 786 • 1965-1969

Délai : 100 ans
Première année communicable : 2070
1074 W 180

Pupilles n° 787 à 790 • 1965-1970

Délai : 100 ans
Première année communicable : 2071
1074 W 181

Pupilles n° 791 à 798 • 1966-1970

Délai : 100 ans
Première année communicable : 2071
1074 W 182

Pupilles n° 799 à 805 • 1966-1968

Délai : 100 ans
Première année communicable : 2069
1074 W 183

Pupilles n° 806 à 812 • 1966-1971

Délai : 100 ans
Première année communicable : 2072
1074 W 184

Pupilles n° 813 à 820 • 1966-1969

Délai : 100 ans
Première année communicable : 2070
1074 W 185

Pupilles n° 821 à 826 • 1966-1969

Délai : 100 ans
Première année communicable : 2070
1074 W 186

Pupilles n° 827 à 831 • 1967-1972

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2073

1074 W 187

Pupilles n° 832 à 837 • 1967-1975

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2076

1074 W 188

Pupilles n° 838 à 845 • 1967-1970

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2071

1074 W 189

Pupilles n° 846 à 852 • 1968-1972

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2073

1074 W 190

Pupilles n° 853 à 859 • 1968-1971

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2072

1074 W 191

Pupilles n° 860 à 866 • 1968-1972

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2073

1074 W 192

Pupilles n° 867 à 873 • 1968-1972

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2073

1074 W 193

Pupilles n° 874 à 879 • 1969-1973

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2074

1074 W 194

Pupilles n° 880 à 885 • 1969-1975

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2076

1074 W 195

Pupilles n° 886 à 892 • 1970-1973

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2074

1074 W 196

Pupilles n° 893 à 898 • 1970-1974

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2075

1074 W 197

Pupilles n° 899 à 904 • 1970-1975

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2076

1074 W 198

Pupilles n° 905 à 910 • 1970-1975

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2076

1074 W 199

Pupilles n° 911 à 916 • 1970-1975

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2076

1074 W 200

Pupilles n° 917 à 924 • 1971-1975

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2076

1074 W 201

Pupilles n° 925 à 931 • 1971-1976

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2077

1074 W 202

Pupilles n° 932 à 937 • 1972-1976

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2077

1074 W 203

Pupilles n° 938 à 944 • 1972-1976

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2077

1074 W 204

Pupilles n° 945 à 951 • 1972-1976

Présentation du contenu : Manque n° 948.

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2077

1074 W 205

Pupilles n° 952 à 957 • 1973-1976

Résumé : Manque le dossier n° 958.

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2077

1074 W 206

Pupilles n° 959 à 965 • 1973-1977

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2078

1074 W 207

Pupilles n° 966 à 972 • 1974-1979

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2080

1074 W 208

Pupilles n° 973 à 982 • 1975-1979

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2080

1074 W 209

Pupilles n° 983 à 993 • 1975-1978

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2079

1074 W 210

Pupilles n° 994 à 1004 • 1975-1978

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2079

1074 W 211

Pupilles n° 1005 à 1012 • 1976-1978

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2079

1074 W 212

Pupilles n° 1013 à 1023 • 1976-1981

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2082

1074 W 213

Pupilles n° 1024 à 1036 • 1977-1979

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2080

1074 W 214

Pupilles n° 1037 à 1045 • 1977-1981

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2082

1074 W 215

Pupilles n° 1046 à 1058 • 1977-1981

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2082

1074 W 216

Pupilles n° 1059 à 1072 • 1978-1981

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2082

1074 W 217

Pupilles n° 1073 à 1086 • 1979-1981

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2082

1074 W 218

Pupilles n° 1087 à 1101 • 1979-1983

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2084

1074 W 219

Pupilles n° 1102 à 1169 • 1981-1983

Résumé : Il s'agit de dossiers d'observation en milieu ouvert, plus sommaires. Manquent les dossiers n° 1104, 1113, 1135, 1151-1153, 1155-1156, 1159 et 1160.

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2084

1074 W 220

Pupilles n° 1170 à 1227 • 1983-1984

Présentation du contenu : Manque n° 1172-1174, 1183-1184, 1189, 1192-1193, 1198, 1201-1202, 1205, 1211-1213, 1216-1218, 1220 et 1223.

Résumé : Manquent les dossiers n° 1172-1174, 1183-1184, 1189, 1192-1193, 1198, 1201-1202, 1205, 1211-1213, 1216-1218, 1220 et 1223.

Délai : 100 ans

Première année communicable : 2085

1074 W 221

Tables

Table des matières

Introduction	3
Internat approprié de Chanteloup-Spoir	4
Cotes extrêmes.....	4
Date de l'unité documentaire.....	4
Nombre d'unités de niveau bas	4
Métrage linéaire	4
Organisme responsable de l'accès intellectuel.....	4
Localisation physique.....	4
Origine.....	4
Catégorie du producteur	4
Biographie ou histoire.....	4
Historique de la conservation.....	4
Modalités d'entrée	5
Présentation du contenu	5
Informations sur l'évaluation	5
Mode de classement.....	5
Statut juridique.....	5
Communicabilité.....	5
Conditions d'utilisation.....	5
Langue des unités documentaires	5
Sources internes.....	5
Sources externes.....	6
Bibliographie	7
Commentaire	7
Mot matière libre	9
Rédacteur de la description.....	9
Date de création description.....	9
Date de mise à jour description	9
Corps de l'inventaire.....	11
Gestion de l'internat approprié de Chanteloup	12
› Administration générale.....	12
›› Personnel.....	12
›› Admission des pupilles	12
›› Hospitalisations.....	13
› Vie communautaire.....	13
›› Culte	13
›› Enseignement.....	14
›› Colonies de vacances.....	14
Gestion de l'internat approprié de Spoir.....	15
› Administration générale.....	15
›› Correspondance	15
›› Enregistrement du courrier.....	15
›› Contentieux.....	16
›› Personnel.....	17
› Statistiques et rapports d'activité.....	17
›› Situations de quinzaine.....	17
›› Situations mensuelles.....	18
›› Situations trimestrielles	18
›› Rapports annuels	18
›› Statistiques annuelles sur la récidive des mineurs	20
›› Statistiques nationales annuelles sur la mise en détention provisoire des mineurs.....	21
› Relations avec les communes voisines.....	21
› Entretien du bâtiment	21

› Comptabilité.....	22
› Journaux des dépenses.....	22
› Journaux des recettes.....	23
› Grands-livres des comptes de tiers ou des comptes financiers.....	24
› Journaux des comptes particuliers des élèves.....	24
› Vie communautaire.....	26
› Cahiers du surveillant général.....	26
› Cahiers du surveillant de nuit.....	26
› Culte.....	27
› Colonies de vacances.....	27
› Association d'action éducative du service de l'éducation surveillée d'Eure-et-Loir.....	28
Population.....	29
› Registres d'écrou.....	29
› Registres numériques des mouvements de population.....	29
› Registres des effectifs de l'internat.....	30
› Dossiers individuels des enfants entrés entre novembre 1917 et août 1930.....	30
› Dossiers individuels des enfants entrés à partir de novembre 1930.....	31
Tables.....	47
Table des matières.....	48